



**HAL**  
open science

## Réseaux et trajectoires d'étudiants africains

Jocelyne Streiff-Fénart, Philippe Poutignat

► **To cite this version:**

Jocelyne Streiff-Fénart, Philippe Poutignat. Réseaux et trajectoires d'étudiants africains. *International Review of Sociology*, 2000, 10 (3), pp.385-404. <halshs-00085476>

**HAL Id: halshs-00085476**

**<https://shs.hal.science/halshs-00085476v1>**

Submitted on 12 Jul 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## RESEAUX ET TRAJECTOIRES D'ETUDIANTS AFRICAINS

PHILIPPE POUTIGNAT ET JOCELYNE STREIFF-FENART\*

Nous présentons dans cet article quelques résultats d'une recherche conduite auprès d'étudiants africains à l'Université de Nice. La démarche adoptée dans cette recherche a été monographique et inductive : elle vise non pas à établir des régularités statistiques sur les parcours et les carrières universitaires de ces étudiants (en terme de taux de réussite, retour au pays, etc.) mais à comprendre ce que signifie l'expérience des études à l'étranger pour les acteurs qui la vivent<sup>1</sup>. Elle s'inscrit, ainsi, dans le paradigme des recherches qui, plus ou moins explicitement, plus ou moins fidèlement, se réfèrent au précepte de la *grounded theory* (Strauss et Corbin, 1990) : " On ne commence pas par une théorie, pour la prouver par la suite. On commence plutôt avec un domaine d'étude et on cherche à faire émerger ce qui est pertinent pour ce domaine ". Il n'y a néanmoins de " domaine d'étude " que relativement à une perspective. Celle que nous développons dans cet article vise à mettre en relief le parcours de ces étudiants comme un certain type de trajectoire migratoire dont l'issue se construit tout au long du séjour et dont le sens s'élabore pour l'individu à travers sa participation à des réseaux de communication spécifiques que nous nous attachons à décrire. Afin de préciser d'emblée le sens de nos analyses, soulignons que l'organisation de ces réseaux, et notamment la constitution de ce que nous désignons comme une " sphère clôturée d'interaction ", ne relève pas d'un processus endogène de formation d'un lien communautaire. Elle doit plutôt être rapportée aux relations qu'entretiennent ces étudiants avec la société d'accueil et au rôle fondamental que jouent, dans ces relations, les représentations et les stéréotypes sur les Africains, qui entremêlent différences culturelles et catégorisations raciales. Ainsi le point de vue complémentaire de celui développé sur les réseaux de relations propres à ces étudiants, point de vue qui ne pourra être qu'évoqué dans cet article, porte sur l'expérience du

---

\* Chercheurs au SOLIIS-URMIS, CNRS/Université de Nice-Sophia antipolis

<sup>1</sup> Cette démarche compréhensive a été mise en œuvre à partir d'une multiplicité de données : des entretiens individuels (35), dont certains avec le même individu à des moments différents de l'enquête, la tenue de journaux par des étudiants primo-arrivants (5), l'observation participante par deux collaborateurs membres des réseaux étudiés, l'observation intensive, par les deux chercheurs principaux, de " situations mixtes " où leur présence pouvait aller de soi, enfin la constitution d'un corpus de lettres (35), dont les étudiants alors à Nice étaient destinataires, à l'exception de quelques une d'entre elles expédiées de France vers l'Afrique, reçues avant le départ et amenées en France. Les citations indexées (L) dans le texte renvoient à ce corpus.

stigmaté. Il correspond à cet arrière plan omni-présent de la définition de leur situation : la possibilité, certes variable mais jamais totalement absente, d'émergence de la caractérisation raciale comme trait significatif de la relation avec les membres de la société d'accueil<sup>2</sup>.

### **Etudiant africain en France : un itinéraire de migrant**

Considérée du point de vue des gestionnaires des pays de départ et d'arrivée, la venue des étudiants étrangers en France est sous-tendue par un schéma technocratique idéal : venir acquérir des connaissances et retourner les rentabiliser dans son pays. Mais en tant que processus migratoire, le parcours des étudiants étrangers ne se résume jamais à l'accomplissement d'une carrière universitaire, il implique un itinéraire social et culturel qui ne peut se comprendre sans prendre en compte les significations dont est investie l'expérience migratoire dans les sociétés africaines : le migrant étudiant, comme tout migrant, c'est celui qui part à l'aventure vers un ailleurs où se trouvent plus de richesses et une vie plus facile : vers la capitale quand on quitte le milieu rural, vers un autre pays d'Afrique plus prestigieux, ou vers la destination qui, plus que toute autre, est synonyme d'aventure : la France.

Le prix d'un séjour en France ne s'évalue pas que par le plaisir de la découverte et le profit de promotion sociale qu'il procure à celui qui le réalise, mais par le prestige qu'il apporte à son milieu familial et par les retombées qu'en attend son entourage. Avoir " quelqu'un en France " est une chance qui n'est pas donnée à toutes les familles et celles qui ont cette chance attendent de l'étudiant en France, comme elles l'attendraient de tout immigré, qu'il fasse bénéficier ceux restés au pays du privilège que représente son accès au monde des riches et de la modernité. Cette responsabilité est à l'occasion rappelée discrètement dans les lettres de la famille :

*"Au cas où tu choisirais de venir, il faudrait tenir compte de la situation financière actuelle où les fonctionnaires ont deux mois de salaire impayés et trois mois d'arriéré". (L)*

ou, de façon plus insistante, par les lettres de ses cadets :

*"Et que m'as-tu réservé de souvenirs en dehors d'habillements, car je sais d'office que ça c'est un petit problème même si je n'ai jamais porté de vestes et cravates, par toi je porterai cela pour la première fois, n'est-il pas vrai ? Alors ça*

---

<sup>2</sup> Nous renvoyons sur cet aspect à deux de nos articles précédents (Poutignat et Streiff-Fénart, 1995, 1997).

*c'est d'office. Mais je m'attends à quelque chose de consistant tel que l'appareil photo". (L)*

En dépit de leurs conditions de vie extrêmement précaires et de la modicité de leurs ressources financières, les étudiants ne peuvent se dérober à ce rôle attendu du migrant. A travers les demandes et les réponses qui leur sont faites, on n'échange pas que des biens ou des services, mais des signes : les demandes signifient le maintien de l'étudiant émigré dans la société locale, et y répondre signifie qu'on accepte toujours d'y tenir sa place.

Ne pas se renier, rester un Africain, ne pas oublier de retourner : la correspondance que les étudiants africains reçoivent de leur famille et de leurs amis restés au pays, est parsemée de rappels et d'injonctions destinées à s'assurer que l'étudiant est bien resté " des nôtres " et garde sa place dans le réseau local. On peut en donner pour exemple cette lettre d'un cadet à son aîné étudiant en France :

*"Grand frère, je voudrais également savoir le nombre d'années qui vous restent avant votre soutenance et quand vous pouvez être ici pour les vacances car depuis que vous étiez parti, voilà bientôt trois ans, vous ne songé (sic) même pas à visiter les parents que vous avez laissé au pays". (L)*

La socialisation de l'étudiant africain en France ne consiste pas seulement à se familiariser avec les usages, les règles de conduites, les routines permettant de jouer correctement le rôle d'étudiant dans une université française. Elle implique un autre type d'apprentissage : celui qui permet de tenir, vis-à-vis de sa société locale d'origine, le rôle de l'absent.

### **Le réseau étudiant entre France et Afrique : une chaîne d'obligations réciproques**

Ces pressions familiales sur les étudiants, qui transparaissent dans la correspondance avec ceux qui sont restés au pays, ne visent pas en particulier les expatriés. Elles s'inscrivent dans une logique sociale de la " dette communautaire " qui, de façon générale dans les sociétés africaines, fait de celui qui réussit ses études, un " fondé de pouvoir très lourdement endetté ". Dans cette logique, " chacun doit aider en retour qui l'a aidé, directement ou indirectement en aidant à " sortir " les descendants de ceux qui l'ont aidé à " sortir " (Marie, 1997, p. 254).

Mais pour les étudiants expatriés, cette chaîne de réciprocité différée se double d'une autre relation de demande et d'obligation réciproque, celle qui lie les étudiants de France à ceux qui, restés au pays, ne sont encore que des " aspirants au départ ".

Dans le milieu étudiant, cette forme d'assistance réciproque prend la forme d'une relation entre " collègues " <sup>3</sup> et se présente comme une obligation morale à laquelle il est très difficile de se soustraire. Elle implique pour ceux qui sont déjà dans la place, le devoir de répondre aux demandes d'assistance des " collègues " encore en Afrique, de la même façon qu'on a soi-même sollicité les étudiants en France lorsqu'on était aspirant au départ. Le réseau des collègues est fortement mobilisé pour assister le candidat au départ dans les démarches administratives nécessaires pour faire aboutir une demande d'inscription universitaire en France.

*"Il faut solliciter plusieurs universités. Car on ne sait jamais. Je te le dis en connaissance de cause. La Faculté littéraire de Nice connaît quelques problèmes d'effectifs en surnombre dans certaines sections. Si bien qu'ils seront amenés à limiter les nouvelles inscriptions. C'est une hypothèse dont je tiens la raison d'être de la bouche d'un professeur. Ainsi je te conseille obligatoirement de prendre des inscriptions à Nancy, Toulouse, Poitiers dès maintenant". (L)*

La relation entre les étudiants africains en France et leurs collègues au pays, telle qu'elle apparaît à travers cette correspondance, est une relation d'information mutuelle et d'entraide entre " pairs ", mais aussi celle d'une très forte tension entre ceux qui exercent la pression et ceux qui la subissent. Sur ceux qui ont réussi leur projet migratoire et se trouvent de ce fait investis du pouvoir de faire aboutir le projet des autres moins chanceux, pèse toujours le soupçon de vouloir se soustraire à l'obligation de solidarité.

Une des tâches délicates qui incombe notamment à ceux qui sont déjà " dans la place " est de décourager les projets de départ irréalistes sans paraître faire preuve de mauvaise volonté à l'égard d'un " frère " resté au pays.

*"Sauf si tu es capable d'opérer des miracles, je te déconseille formellement de quitter le Congo avec ton propre billet. Moi qui te parle, si je m'étais hasardé à payer mon propre billet, très vite je crois que ça aurait été dramatique; peut-être que j'allais abandonner les études. Pour preuve, de nombreux collègues qui sont venus cette année avec leur propre billet ont été contraints de laisser les études jusqu'à ce jour. J'en connais quelques uns dans toute la France. Cela reste souvent un secret. Ils sont arrivés en France sans argent, il fallait payer les inscriptions : environ 30 à 50 000 Fr CFA, il faut payer la sécurité sociale : environ 40 000 Fr CFA. Tu comprends pourquoi je te parle ainsi d'argent. (L)*

---

<sup>3</sup> En français d'Afrique, l'expression " collègues " désigne les élèves ou étudiants qui font les mêmes études (Queffelec, 1990).

En même temps que l'individu se détache progressivement des croyances antérieures au départ (celles qui sous-tendent les demandes qui lui sont adressées et qu'il avait lui-même adressées avant son départ) pour accéder à une vision plus "réaliste" de la France, il apprend que cette nouvelle connaissance est incommunicable à ceux qui sont encore au pays. En témoigne cette lettre d'un étudiant de l'Université de Lille à un nouveau de Nice :

*"Il est vrai que pendant que tu étais encore à Brazza tu avais une vision autre de la France que celle que tu as actuellement. Je n'avais pas pu ainsi satisfaire ta demande de certificat d'hébergement que tu me réclamais il y a environ deux ans. Maintenant tu conviendras bien sûr avec moi que cette pièce est assez difficile à obtenir surtout pour des étudiants étrangers aux revenus précaires comme toi et moi". (L)*

Le destinataire de cette lettre est le même étudiant qui quelques mois plus tard devra expliquer à un de ses collègues encore en Afrique qu'il n'a pas le pouvoir de décrocher une inscription, en s'exposant au même reproche : ne pas répondre aux demandes ou présenter les difficultés de la vie en France, c'est se voir soupçonné de vouloir bloquer ceux qui veulent venir et de vouloir monopoliser les privilèges. De la même façon qu'il est impossible de ne pas répondre à une demande de soutien de la part du milieu familial sans être soupçonné de "devenir européen", il est impossible de ne pas répondre à une demande d'assistance de la part d'un collègue sans être taxé de mauvaise foi.

L'accomplissement d'une carrière d'étudiant africain en France et son issue peuvent se rapporter dans une large mesure à ce décalage avec ceux qui sont restés en Afrique, décalage qui reflète l'écart entre les deux situations économiques, politiques et culturelles dans lesquelles l'étudiant migrant se trouve placé.

### **Le réseau des étudiants africains en France : une organisation informelle mais efficace d'accueil et d'assistance**

Par rapport à cette relation dissymétrique avec les collègues d'Afrique, marquée par la tension et le soupçon, le réseau des étudiants africains en France fonctionne comme un espace de communication et d'entraide entre ceux qui partagent la même expérience de la vie en France et de ses difficultés.

Pour le nouveau venu, la solidarité des membres du réseau se manifeste dans la majorité des cas le premier ou les tout premiers jours suivant l'arrivée, sous des formes variables. La règle tacite en vigueur chez les étudiants africains est de répondre à toute demande d'assistance d'un compatriote nouvellement arrivé, même lorsque sa venue n'a pas été annoncée. Lorsque S. se prépare à partir pour Nice, il ne dispose d'aucun contact dans cette ville où les étudiants

nigériens sont très peu nombreux. Ce n'est qu'au moment de prendre l'avion qu'il rencontre par hasard à l'aéroport de Nyamey un étudiant qui a fait ses études à Nice et qui lui donne l'adresse d'un compatriote résidant toujours dans cette ville.

*"Je lui ai téléphoné en arrivant à Nice. Il m'a dit de venir chez lui. Il m'a hébergé chez lui pendant deux semaines. Il a fait le tour avec moi, il m'a montré tous les lieux dont j'ai besoin pour l'Université. Il a fini ses études et a ouvert un cabinet de conseil en gestion des entreprises. Les Nigériens sont très rares ici. Il a téléphoné à tout le monde, ils sont venus me voir. C'est comme ça que je les ai connus".*

Le cas de G., ivoirien, qui a débarqué en gare de Nice sans disposer d'aucune information préalable sur la ville ni d'aucun nom de résident ivoirien sur place, est assez rare. Mais même dans son cas, la prise en charge par le réseau des étudiants africains fonctionne dès le premier jour.

*"Il se trouve que dans le train, je suis tombé sur un étudiant guinéen. Il m'a amené au CROUS<sup>4</sup>, il est resté avec moi jusqu'à ce qu'on me donne l'adresse de l'hôtel. Après ça il devait partir, mais il m'a donné rendez-vous le lendemain pour m'aider à trouver un logement. Le lendemain il est venu, on a téléphoné ensemble pour chercher des adresses. Il m'a amené à la fac. Lui il allait en fac de Lettres, il m'a montré la fac de Droit, c'est juste à côté. A la fac, j'ai abordé un étudiant africain à la bibliothèque. C'était un Camerounais. Il m'a présenté deux ivoiriens, B. et sa copine".*

Deux semaines après son arrivée, G. n'a toujours pas obtenu de chambre en résidence universitaire, mais il a trouvé un " tuteur " en la personne d'un étudiant ivoirien en fin d'études qui va l'héberger pendant 3 semaines jusqu'à ce qu'il obtienne une chambre en Cité. On appelle " tuteur " la personne qui vous héberge quand vous arrivez et vous guide dans votre apprentissage de la vie en France. Seuls les étudiants qui n'ont pas accès d'emblée à la résidence universitaire sont susceptibles d'avoir un tuteur. Le tuteur n'est pas nécessairement, et même dans les faits est rarement, une relation personnelle de l'individu qu'il prend en charge. Mais c'est presque toujours un compatriote. Si les formes courantes d'assistance envers les nouveaux venus (visite guidée de la ville ou de la faculté, conseils pour trouver un logement, aide dans les démarches administratives) s'exercent largement entre étudiants africains en général, le " tutorat ", comme forme de prise en charge totale d'un nouveau par un ancien fait partie des obligations qu'on ne se doit qu'entre compatriotes et

---

<sup>4</sup> Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, organisme qui gère les services de restauration et de logement pour les universités françaises.

auxquelles les anciens, étudiants en fin de parcours ou déjà engagés dans la vie active, ne peuvent que difficilement se dérober.

Le réseau local des étudiants africains à Nice ne représente qu'une portion d'un réseau de communication qui s'étend sur tout le territoire français. Les échanges de lettres entre les étudiants de différentes universités françaises sont fréquents et contiennent toujours des informations ou des demandes de nouvelles ou d'adresses des autres étudiants de la même nationalité, fréquentant la même université que le correspondant. Les membres se tiennent régulièrement informés des activités des uns et des autres.

*"Le peuple congolais de Tours se porte bien. Qu'en est-il à Nice? N. a t-il enfin trouvé une chambre?". (L)*

*"Quelles sont les nouvelles des autres ? J'espère que les anciens vont bien et que les nouveaux ont pu trouver un logement". (L)*

Ce travail d'entretien des relations entre des étudiants dispersés sur le territoire français ne repose pas que sur les relations personnelles d'amitié entre les membres. Il met en jeu un système de circulation de l'information permettant à chacun d'accéder à des individus qui ne font pas partie de son réseau personnel, mais qui se trouvent être les personnes appropriées à mobiliser pour un but particulier. Lorsque par exemple un étudiant en sociologie résidant à Bordeaux se voit contraint de trouver un nouveau directeur de thèse, il s'informe auprès des membres du réseau sur les possibilités d'inscription dans les autres universités françaises. Ce sont les collègues de Nice qui l'orienteront vers un professeur de sociologie de cette université et qui lors de la soutenance prendront en charge, en son absence, l'organisation de la cérémonie : trouver des voitures pour accueillir les membres du jury à l'aéroport, mobiliser le seul étudiant africain de Nice qui possède un caméscope pour filmer la soutenance, faire le relais avec l'administration du 3<sup>e</sup> cycle pour fixer la date, passer les commandes pour le buffet, etc....

A ces fonctions d'accueil, d'information et d'assistance, il faut ajouter une fonction proprement socialisatrice ou " pédagogique " : c'est à travers le réseau que se transmet tout un savoir pratique de la vie en France socialisé sous forme d'un stock commun de connaissances. En font partie notamment toute une série d'instructions, de consignes, de recommandations sur les modalités du bon usage de la ville (quartiers à éviter, heures auxquelles il est déconseillé de se promener seul) qui ne se comprennent que par rapport aux dangers qu'encourent dans l'espace urbain des individus porteurs d'une marque raciale. Ces dangers ne sont pas seulement représentés par d'éventuelles agressions racistes, mais par le risque de voir surgir la dimension raciale comme une des interprétations possibles de l'interaction, particulièrement lors des multiples incidents (bousculade, concurrence pour une place dans une file d'attente,

altercations entre piétons et automobilistes...) qui constituent une des caractéristiques des interactions entre usagers de l'espace urbain. L'initiation à la ville des nouveaux venus, assurée par les pairs mais aussi par les associations étudiantes et les ambassades, consiste en grande partie à leur inculquer la nécessité d'exercer un contrôle constant sur les impressions qu'ils provoquent chez les autres et les manières qu'il doivent exhiber pour modifier ces impressions.

*" A l'ambassade, Mme X m'a dit qu'il fallait se méfier, il fallait surtout se promener avec nos papiers. On risquait de nous arrêter. Il fallait faire très attention, il fallait contrôler tout ce qu'on disait "* (étudiante ivoirienne).

L'insécurité occasionnée par la présence supposée des voleurs n'est pas tant celle d'être soi-même victime d'un vol, que celle d'être soupçonné d'en être le coupable. Etre toujours en mesure de présenter ses papiers est un des moyens de se protéger contre les attributions catégorielles stéréotypiques qui les associe à d'autres catégories stigmatisées du paysage social (immigrants illégaux, délinquants, sans-papiers). Ce conseil s'intègre donc à la liste de ceux, fournis par les pairs, qui tendent à inculquer le code de comportements permettant d'éviter de tels incidents.

### **Le réseau comme sphère clôturée d'interaction**

Comme les Lapons en Norvège, étudiés par Eidheim (1970), les étudiants africains circulent entre deux sphères d'interaction auxquelles sont associés des codes et des normes d'évaluation spécifiques :

- la sphère publique dans laquelle se situent les interactions avec les membres de la société locale dans l'espace urbain (le bus, le guichet de la poste ou de la préfecture, la rue, le magasin). Dans cette sphère, on l'a vu, la mise en saillance, toujours possible de la marque raciale comme stigmaté fait planer sur les interactions la tension spécifique qu'implique la gestion des impressions lors des contacts que Goffman (1975) définit comme les " situations mixtes ".

- la sphère clôturée d'interaction, dans laquelle se déroulent les activités du réseau. Dans cette sphère se déploie un champ de relations dans lequel circulent des ressources d'échange et des valeurs qui ne peuvent être négociées qu'avec certaines personnes, i.e. avec des personnes qui ont la même identité que soi.

La nourriture, la musique, la danse figurent parmi les valeurs qui ne se consomment et ne se négocient qu'à l'intérieur de cette sphère. Elles représentent à la fois des puissantes ressources d'identification *comme* africains et des moyens de se communiquer des différences significatives *entre* africains.

La nourriture c'est d'abord ce qui unit tous les Africains et les différencie des " Blancs " selon une opposition de goûts épicé/fade. La cuisine française (il s'agit en fait le plus souvent de celle du restaurant universitaire) est unanimement décrite comme " fade ", " sans goût ", " en conserve ", " mal préparée ", " qui laisse sur sa faim ", en tout opposée à une cuisine africaine " assaisonnée ", " épicée ", " parfumée ", " consistante ". Les plats français sont indécodables : le plus souvent on les mange sans savoir ni leur nom ni leur composition.

*"C'est assez compliqué les trucs des Blancs, tu manges, mais tu cherches pas à connaître le nom". (étudiant gabonnais)*

En contraste avec cette étrangeté tous les plats africains ont " un air de famille " qui fait qu'en dépit des différences dans les préparations et les ingrédients " on peut s'y retrouver " .

*"Déjà à partir des épices, je peux savoir les yeux fermés si c'est un plat africain ou pas". (étudiante togolaise)*

La nourriture est à la fois une ressource commune d'identification et une ressource d'échange qui se négocie entre ceux qui partagent cette identité commune. Les invitations mutuelles au sein du réseau impliquent souvent des gens de nationalités différentes. Les plats préparés sont en général dans ce cas des plats typiques du pays de celui qui invite ou qui reçoit dans sa chambre. Les Sénégalais préparent du *mafeï*, les Congolais du *fumbua*, les Djiboutiens de la sauce rouge, etc.... Ainsi dans un sens, ce n'est pas seulement un individu qui en invite d'autres, mais une " nationalité " qui en reçoit d'autres et leur fait goûter " sa " cuisine.

La nourriture n'unit pas seulement les membres du réseau par des pratiques de commensalité. L'achat et l'acheminement des ingrédients de base de la cuisine africaine font partie des activités typiques de cette sphère d'interaction : elles déterminent des lieux de fréquentation propres aux africains comme les alimentations exotiques, et des circuits d'approvisionnement propres au réseau : utilisation des stewards, commandes passées aux étudiants qui retournent pour les vacances, etc... La nourriture est aussi l'occasion d'institutions de traditions culinaires propres aux Africains en France, à travers la création et la transmission de recettes de fortune destinées à pallier les ingrédients manquants. Ces recettes ne sont pas forcément connues du seul milieu étudiant, mais elles se transmettent au sein du réseau étudiant de génération en génération. La fabrication de la " semoule " est ainsi l'une des premières choses que les nouveaux-venus découvrent lors des repas collectifs dans les résidences universitaires. Ce succédané de la boule de manioc (*foufou*) fabriqué à partir de semoule de blé, représente une ressource identitaire dans laquelle se reconnaissent y compris ceux qui dans leur propre pays ignoraient le *foufou* traditionnel qu'elle remplace. Connue par tous les étudiants africains,

la recette de base de la semoule fait l'objet de subtiles modifications qui permettent de reconnaître des spécialités nationales. Les Congolais y ajoutent de la fécule de pomme de terre, les Zaïrois de l'huile, les Togolais font de la semoule rouge en ajoutant de la tomate, etc.

La musique et la danse représentent, comme la nourriture, à la fois des marqueurs de frontière entre des Eux et des Nous et des valeurs communes qui se " consomment " dans des lieux spécifiques et se négocient entre africains. Les étudiants africains, qui évitent très généralement les boîtes de nuit françaises, disent le faire pour deux raisons : parce qu'on n'y trouve pas de la " bonne musique ", et parce qu'ils ne savent pas " danser européen ". La fréquentation des boîtes de nuit et des soirées africaines est par contre assidue : c'est qu'on s'y retrouve entre gens qui partagent les mêmes normes de goût musical, mais aussi les normes selon lesquelles s'évalue la compétence des danseurs. Mais là encore, ces ressources identitaires partagées que représentent la danse et la musique sont simultanément l'occasion de négocier des spécificités nationales dans une sphère d'interaction où ces différences font sens. Ce qui désigne les soirées africaines comme relevant de la sphère clôturée d'interaction, ce n'est pas seulement leur affichage " ethnique " : soirée sénégalaise, grande soirée congolaise, grande nuit africaine, grande soirée dansante africaine, etc..., c'est aussi et surtout l'énumération des musiques qui s'y joueront : " 200% Zoblago " ; " Au programme : Mayebo, Reggae, Makossa, Ventilateur " ; " Soukouss, Kouassa-kouassa, Zouk, Makossa " ; " Zaïko Langalanga, Pepe Kalle, Makossa ". Indéchiffrables pour un non-initié, ces énumérations ne font sens que pour ceux qui partagent une connaissance commune des styles musicaux d'Afrique Noire et qui, en vertu de cette connaissance, peuvent décoder les intentions des organisateurs et s'orienter en conséquence. Afficher le " ventilateur " au programme peut être ainsi une façon de prévenir que les Sénégalais ne sont pas exclus (si cet élément figure comme un parmi d'autres dans une soirée organisée par des non-sénégalais), ou au contraire être une façon de prévenir les ressortissants des pays d'Afrique centrale qu'ils doivent s'attendre à être exclus de la piste de danse une partie de la soirée.

Le réseau des étudiants africains comme sphère clôturée d'interaction se manifeste aussi comme un espace social où les relations sont organisées selon le modèle de l'" incorporation ". Par ce terme, Barth (1981) désigne un champ de relations dans lequel l'optimum de valeurs est recherché pour la somme des partenaires et non pas pour une seule des parties. L'incorporation s'oppose analytiquement au modèle de la transaction dans lequel les séquences d'interaction sont systématiquement gouvernées par la réciprocité. Dans le réseau des étudiants africains, la relation d'incorporation se manifeste à travers l'ensemble des recettes et combines qui permettent l'utilisation collective de droits supposés réservés à un individu. Le logement et l'emploi sont particulièrement l'objet de ce mode spécifique d'exploitation des ressources offertes par l'environnement.

C'est ainsi que l'obligation faite par les agences immobilières de prendre un abonnement pour cinq mois, est exploitée comme une ressource collective gérée par le réseau. Il est d'usage, lorsqu'on trouve un appartement de ne pas en informer l'agence et de mettre le temps d'abonnement restant à la disposition d'un autre étudiant. Durant notre enquête, un étudiant congolais a ainsi fait profiter successivement de son droit d'abonnement un Burkinabé, un Camerounais et un Congolais. Une fois alloué à un étudiant africain, un appartement est en quelque sorte " gelé " dans le réseau. Lorsque les occupants s'en vont, l'appartement est alloué à d'autres étudiants africains. Cette pratique constitue à la fois une parade contre l'étroitesse du marché immobilier que connaît une population racisée, et la constitution d'une réserve de logements " communautaires " dans lesquels il est de tradition (acceptée de plus ou moins bon gré par les occupants du moment) d'héberger en cas de besoin les nouveaux arrivants en difficulté.

L'emploi représente un autre exemple de ces ressources qui ne se négocient que dans la sphère clôturée d'interaction. La gestion collective de l'accès au marché du travail tient d'abord à la spécificité des filières d'embauche. Il existe ainsi une filière monégasque recrutant des étudiants africains pour des emplois dans le BTP ou le jardinage, une filière " nettoyage " qui les embauche par équipe de dix, une filière MIN (Marché d'Intérêt National) qui s'est fait une telle spécialité du recrutement des étudiants africains que ceux-ci le désignent comme le " Marché des Intellectuels Noirs ". Quelques petites entreprises locales montées par des anciens étudiants qui se sont installés en France, font également appel au réseau étudiant pour des emplois temporaires. La spécificité de ces filières d'embauche " réservées " est de permettre une gestion de l'accès à l'emploi et du *turn-over* qui maximise globalement (pour tous les membres du réseau) les chances de trouver un emploi. De la même façon que pour le logement, tout emploi attribué à un étudiant africain est gelé dans le réseau. Lorsque quelqu'un abandonne son poste en cours d'embauche, il se trouve toujours un autre étudiant africain pour le remplacer.

Les relations propres à la sphère clôturée d'interaction font l'objet d'un travail continu d'entretien à travers les pratiques festives, rituelles et cérémonielles par lesquelles les groupes affirment à leurs yeux et aux yeux des autres leur existence en tant que groupes. Fêtes, rites et cérémonies peuvent être l'objet de célébrations privées, comme les mariages et les rites de deuil, par lesquelles le groupe national manifeste et célèbre " entre soi " son unité. Ils peuvent aussi faire l'objet de manifestations ouvertes (conférences, fêtes africaines, réveillons) où cette unité est démontrée sur la scène publique. Les fêtes fournissent l'occasion de marquer l'identité commune des membres du réseau en réunissant un public défini par la communauté des goûts et des habitudes festives. Mais elles sont aussi l'occasion d'entretenir les différenciations pertinentes dans cette sphère d'interaction. Rassemblant un

large public d'Africains noirs, elles n'en sont pas moins la propriété du groupe qui les organise. On ne se rend pas à une fête africaine (même lorsqu'elle s'affiche comme telle), mais à la soirée des Ivoiriens, à la fête des Burkinabés, au réveillon des Nigériens, etc.

### **L'appropriation des lieux universitaires : une manifestation de l'ethnicité dans l'espace public**

Constituant une zone d'interface entre les deux sphères d'interaction que nous venons d'évoquer, l'espace universitaire est appréhendé et utilisé selon des normes d'usage spécifiques qui tendent à le totaliser comme un lieu de vie. La Cité Universitaire notamment représente bien autre chose qu'un service de logement économique : elle est le lieu où se déroulent des activités relevant de la sphère clôturée d'interaction, où s'affirment, se célèbrent et s'échangent des goûts et des valeurs qui lui sont propres. C'est là que se préparent et se consomment les plats " africains " des repas collectifs du dimanche et des jours de fête, là où s'organisent les ventes " sauvages " de vêtements contribuant à entretenir et renouveler les normes d'élégance, là où se tiennent les réunions associatives et les fêtes des grandes occasions (Noël, jour de l'an) instituées comme des traditions. Elle est le lieu par excellence de l'insertion des nouveaux venus dans le milieu des étudiants africains, particulièrement pour ceux qui sont arrivés sans connaître personne et qui peuvent rester relativement isolés jusqu'à l'obtention d'une chambre en Cité. Elle reste pour les étudiants qui n'y résident plus (rares sont ceux qui n'y ont pas fait un séjour) un des lieux de la sociabilité " ethnique " au même titre que les boutiques ou les boîtes africaines. On s'y rend pour passer la soirée, pour aller enregistrer des cassettes, pour y passer la journée du dimanche, pour se faire couper les cheveux.

L'usage de l'espace universitaire comme un territoire approprié se marque entre autres par l'utilisation de toponymes qui se transmettent comme des traditions entre générations d'étudiants : stade Maracana pour désigner par dérision l'espace exigü sur lequel s'organisent des parties de foot-ball dans l'une des Cités Universitaires, avenue de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) pour désigner un lieu de la Cafétéria Lettres fréquenté par les Africains.

Ce lieu qui découpe, dans l'espace Cafétéria une sorte d'" endroit réservé " mérite particulièrement qu'on s'y arrête parce qu'il est de toutes les manifestations publiques du réseau des étudiants africains, celle qui est le plus proche de ce qu'on pourrait définir comme une institution ethnique. Ce marquage ethnique n'est pas conféré uniquement par la spécificité du groupe (visiblement " africain ") qui fréquente cette portion de l'espace ainsi découpé, mais par la spécificité des biens (principalement des journaux), des informations, des valeurs qui y circulent, et des thèmes de conversation qui lui sont propres : la politique africaine et le sport. De ces deux thèmes de

prédilection, la politique est celui qui contribue le plus fortement à marquer publiquement (les conversations y prennent facilement un tour vif qui permet aux voisins d'enregistrer de quoi on parle), qu'il s'agit là d'une conversation "entre Africains" qui possède sa propre langue de bois et ses allusions indécodables pour un non-initié (savoir que quand on parle de Thomas et de Blaise, il s'agit de l'ancien et de l'actuel dirigeants du Burkina-Faso). Le sport constitue par contre un thème apparemment non spécifique : les commentaires sur tel match de foot visionné la veille à la télévision pourraient se retrouver dans les mêmes termes à n'importe quelle table réunissant des étudiants abonnés à la lecture des gazettes sportives. Mais c'est paradoxalement le sport lui-même comme thème de conversation supposé universel qui contribue fortement au marquage ethnique de l'OUA sur la base d'un stéréotype partagé à la fois par les Africains et les non-Africains : celui du goût des Africains pour le sport. Le monopole absolu dont jouissent ces deux thèmes de conversation souligne une autre spécificité de l'OUA : c'est que s'y trouvent systématiquement exclus (on verra plus loin pourquoi) les thèmes qui forment une part importante des conversations habituelles entre étudiants, à savoir tout ce qui concerne la vie universitaire : les cours, les examens, les professeurs, etc...

La participation aux activités conversationnelles de l'OUA implique non seulement un intérêt particulier pour les thèmes qui lui sont propres, mais aussi des compétences particulières qui s'acquièrent par l'accès à des canaux d'information spécifiques (Radio France Internationale, journaux africains). Ces compétences sont celles qui permettent d'identifier de quoi on parle (par exemple "la Conférence Nationale" dans tel pays d'Afrique), de situer la position de celui qui parle (de rapporter son discours à son origine sociale ou à son appartenance ethnique), et de formuler des jugements "autorisés" sur ce qui est dit (par exemple : le multipartisme est ou n'est pas la voie vers la démocratie). Ce savoir partagé (dont l'OUA elle-même contribue largement à la diffusion) constitue à la fois le thème des conversations et une connaissance d'arrière-plan qui pourvoit à l'intelligibilité des interactions entre les participants (par exemple une dispute entre deux supporters d'équipes rivales durant la Coupe d'Afrique de foot-ball ou une altercation entre deux partisans d'hommes politiques s'affrontant aux élections dans tel pays d'Afrique).

En fonction de tout ce qui vient d'être dit, on peut donc identifier l'OUA comme une portion de l'espace universitaire appropriée par un groupe spécifique : celui des étudiants africains. Pourtant, la fonction de cette institution qui se donne, dans la perception de l'espace universitaire, comme propre aux étudiants africains, concerne en fait plus fondamentalement ceux qui ne font plus partie de ce milieu ou qui sont en passe d'en être exclus. Les piliers de l'OUA, c'est-à-dire les cinq ou six personnes qui, par leur présence quotidienne en garantissent en fait la permanence, ne sont pas en effet n'importe qui : anciens étudiants ou étudiants prolongés, ne percevant plus leur bourse, engagés dans un processus de disqualification sociale qui peut les

conduire au statut de " travailleur immigré ", ayant pour certains franchi le pas, ils ne participent plus des mêmes réseaux et n'ont plus les mêmes activités que leurs compatriotes boursiers. La légitimité de leur présence à l'Université, et plus généralement en France n'y est pas assurée de la même manière, la bourse signifiant à la fois le lien incontestablement maintenu avec le pays d'origine et une plus grande implication dans le travail universitaire. Sous ces deux aspects, les " étudiants prolongés " sont suspects. Il y a donc à leur égard une méfiance qui se reporte sur l'OUA elle-même. Elle n'en est pas moins opérante en constituant une interaction entre des réseaux et en contribuant à maintenir une identité commune entre des individus par ailleurs fortement différenciés par leurs statuts (étudiants, anciens étudiants, semi-travailleurs immigrés), leurs origines nationales et leur rapport au pays d'origine, mais qui tous peuvent ici s'identifier mutuellement comme " africains ". Le nom OUA dit assez par lui-même que cette institution concerne " l'unité africaine ", c'est-à-dire qu'elle définit un critère de *membership* à la fois à partir de la limite externe (être africain) et des limites internes (être des africains de différentes sortes). Les deux points sont importants parce qu'ils contribuent à délimiter une sphère de communication où les participants sont réunis (en tant qu'Africains) par leur intérêt pour les thèmes conversationnels propres à cet espace (la politique et le sport), mais où simultanément la connaissance tacite de ce qui les distingue (nationalement, ethniquement, politiquement, statutairement) constitue un savoir d'arrière plan qui donne sens à l'échange communicatif. Là encore, ce qui fonde l'identification mutuelle comme des mêmes, c'est la possibilité de se communiquer des différences significatives.

### **Entre Afrique et Europe : quelques carrières d'étudiants africains en France**

Du fait du caractère monographique de cette recherche, les expériences de la migration qui y sont rapportées sont bien sûr indexées aux conditions spécifiques d'insertion des étudiants africains dans les Universités niçoises, mais les compréhensions acquises par cette démarche ne sont pas pour autant limitées au contexte local dans lequel les observations ont été menées. Elles permettent de construire le parcours de ces étudiants comme un type de trajectoire migratoire dont tout ce qui a été décrit dans les pages précédentes montre à quel point elle s'inscrit dans le rapport de dépendance économique, politique et culturel entre l'Afrique et l'Europe. C'est à cet exercice que nous nous livrons en conclusion de cette étude, en présentant quatre trajectoires d'étudiants, permettant d'illustrer différentes façons de gérer ce décalage entre Afrique et Europe et les tensions potentielles qu'il contient.

#### ***Robert : une carrière d'exilé***

Camerounais, Robert est arrivé en France il y a douze ans pour effectuer son doctorat d'histoire à l'Université de Nice. A l'issue de sa thèse, soutenue il y a maintenant cinq ans, il est resté à Nice où il occupe seul un appartement dans le centre ville. Détenteur d'une carte de résident, il occupe depuis la fin de ses études le même type d'emplois sous-qualifiés qu'il occupait de façon intermittente pendant son travail de thèse : magasinier, livreur, manœuvre dans le bâtiment. En dépit de son activité professionnelle qui, selon les nomenclatures officielles, le classerait dans la catégorie des ouvriers, et quoique n'étant plus inscrit à l'Université depuis de nombreuses années, Robert maintient tous les signes d'appartenance au monde universitaire, y compris dans ses pratiques quotidiennes : il déjeune tous les jours au restaurant universitaire, assiste aux soutenances de thèse des étudiants africains et fréquente assidûment la bibliothèque. N'étant plus à proprement parler un étudiant sans avoir acquis un autre statut au sein de l'Université, il n'en est pas moins un " personnage " de la faculté des Lettres, connu non seulement de tous les étudiants africains mais du personnel de la faculté et du restaurant universitaire du fait de son ancienneté et de sa présence assidue dans les lieux.

En tant que pilier de l'OUA, ce " pseudo-universitaire " se maintient dans le réseau étudiant, tout en étant exclu des activités proprement estudiantines telles que les réunions associatives, ou l'organisation des fêtes de fin d'année. Les " vrais " étudiants ne le considèrent pas vraiment comme l'un d'entre eux, mais entretiennent avec lui des relations d'une tout autre nature que celles qu'ils ont envers les étudiants de la génération de Robert qui ont suivi une autre trajectoire. Qu'ils soient restés en France ou repartis en Afrique, les " anciens " installés dans la vie professionnelle sont traités avec les marques de politesse et de respect dues aux aînés : on les vouvoie et on les appelle Monsieur. C'est notamment le cas pour l'un des " promotionnaires " de Robert devenu professeur à l'Université de Yaoundé, et qui lors d'un séjour à Nice a reçu la visite protocolaire des jeunes étudiants camerounais dont certains ont été ses étudiants. C'est aussi le cas pour ces deux anciens étudiants togolais et nigérien, ayant trouvé à s'employer à Nice, l'un comme informaticien, l'autre comme expert-comptable, et qui jouent souvent le rôle de tuteurs pour les compatriotes nouvellement arrivés.

Avec Robert, on entretient des relations à la fois cordiales et distantes. Une place à une table d'Africains à la cafétéria lui est toujours acquise d'emblée, mais sa présence dans cette même cafétéria suscite souvent des réactions d'évitement de la part de ceux qui " n'ont pas de temps à perdre ".

Cette distance entre les étudiants et les gens comme Robert ne tient pas seulement à leurs positions décalées dans un cursus universitaire, mais à l'écart de leurs trajectoires migratoires. Les étudiants qui s'éternisent en France à l'issue de leurs études, sans être assimilés aux étudiants qui " ont dévié ", sont néanmoins vaguement méprisés. Ce qui est mal vu, ça n'est pas de rester après les études, mais de rester en France " sans raison ", sans pouvoir justifier sa

présence par des raisons universitaires que l'achèvement de leur thèse ne leur permet plus d'invoquer, des raisons professionnelles que la modicité des ressources qu'ils tirent de leur emploi rend dérisoires, ou des raisons politiques, puisqu'ils ne sont en aucune manière des " réfugiés ". Cette présence " sans raison d'être " est explicitement dénoncée par certains comme une fuite des responsabilités à l'égard du pays et de ceux qu'on y a laissé.

*"Ces étudiants que vous voyez ici, c'est des gens qui ont grandi chez des oncles, chez des tantes, chez des frères, donc les gens qui vous ont fait grandir, il faudrait que vous à votre tour vous fassiez grandir d'autres, on suppose que vous allez prendre des enfants de la famille. Quand vous restez ici, on suppose que vous fuyez vos responsabilités. Il y aurait une justification si ici en France, ils trouvent quand même de quoi être bien, on pourrait concevoir que quelqu'un reste, par contre travailler une semaine, deux semaines juste parce qu'on fuit une responsabilité ...". (étudiant nigérien)*

Le dernier voyage qu'a effectué Robert au Cameroun remonte à sept ans et ses liens avec sa famille se limitent à des échanges épistolaires espacés lui permettant de se tenir informé des événements importants. Le diffèrement indéfini du retour s'accompagne d'un relâchement des liens avec le pays d'origine, mais aussi avec les compatriotes en France. Cet éloignement du milieu compatriote n'implique pas pour autant une intégration dans un milieu français, mais dans un milieu plus généralement africain, voire plus généralement étranger, composé de gens dans la même situation. Robert compte dans ses amis proches un Turc et un Tunisien qui figurent parmi ces " vieux " étudiants au statut incertain qu'on peut s'attendre à rencontrer chaque jour au restaurant universitaire de la faculté de Lettres.

La spécialité de ces " piliers de l'OUA " semble être la discussion politique sur les pays africains à laquelle les plus jeunes ne participent que très modérément.

*"Les gens qui se retrouvent au restaurant universitaire pour discuter (l'OUA), c'est des gens qui ont 7 ans ou plus à Nice. Leur façon de discuter c'est toujours un peu condamner les dirigeants africains : " ils sont pas sérieux, il faudrait que ça change... ". (étudiant ivoirien)*

La contestation de la politique menée par les dirigeants africains n'est pourtant pas propre à Robert et à ses semblables. Elle représente un des thèmes familiers des conversations entre étudiants africains. Ce qui transparaît dans la façon dont cet étudiant ivoirien caractérise négativement l'OUA, ce n'est pas tant une critique sur la nature du discours lui-même, mais sur la légitimité des locuteurs (ceux qui ont sept ans et plus) à tenir ce discours.

Ce jugement souligne le paradoxe de la position de Robert : l'éloignement volontaire de l'Afrique que constitue l'acte de non-retour se combine avec un sur-investissement symbolique du type de celui qu'entretiennent les exilés avec leur pays.

Cette position d'exilé volontaire en même temps qu'elle conduit Robert à une double marginalité (vis-à-vis de la société française et de son pays d'origine), le maintient dans une " africanité " qui s'exprime de façon à la fois sentimentale et virulente. Africanité qui à mesure que se distendent ses liens avec le pays devient une ethnicité symbolique<sup>5</sup>, faisant de Robert un *ethnic*, c'est-à-dire un Africain qui ne peut être défini comme tel que dans le contexte français.

### *Solange : une carrière de leader communautaire*

Solange est venue en France il y a 8 ans pour y entreprendre une thèse d'histoire toujours en cours. Mère célibataire d'un enfant de dix ans, elle a été rejointe à Nice il y a quatre ans par sa mère et son fils, bientôt suivis par son jeune frère et deux de ses nièces, avec qui elle vit, en famille. Cet environnement familial et le mode de vie qu'il implique la distingue fortement des autres étudiants qui ne la considèrent pas tout-à-fait comme une étudiante ordinaire.

Comme Robert, mais selon des modalités différentes, Solange est à la fois un personnage central du réseau étudiant sans partager les caractéristiques de ses membres. " Elle mène une autre vie par rapport à nous ", dit-on souvent d'elle. Elle est vue comme la " doyenne " des Congolais, position qui la place au centre des manifestations " communautaires ", mais qui n'est pas sans être contestée par d'autres " anciens " qui lui reprochent de manipuler les plus jeunes et les quelques anciens qui gravitent autour d'elle, pour s'en faire une cour personnelle.

Le rôle éminent qu'elle joue dans les cérémonies et les activités rituelles du groupe congolais apparaît dans toutes les observations que nous avons pu en faire lors de notre enquête.

Lors du mariage de deux étudiants congolais, son appartement est le quartier général vers lequel convergent et sont répercutées toutes les informations concernant l'organisation de la cérémonie, et deux jours avant le mariage elle se rend avec sa mère sur les lieux (l'appartement du futur époux dans une commune proche de Nice) pour veiller à la préparation du repas et à la décoration. C'est elle qui se charge de prévoir l'acheminement des invités :

---

<sup>5</sup> Sur cette notion voir : Gans (1979), et aussi : Poutignat et Streiff-Fénart (1995).

décompte et réquisition des quelques voitures disponibles chez les étudiants congolais, location des véhicules nécessaires, constitution des équipages veillant à respecter l'ordre de préséance imposé par la présence au mariage des parents des mariés (deux oncles et une tante venus de Brazzaville, une tante venue de Paris). C'est elle qui distribue les invitations, distribution qu'elle organise de façon méthodique en mobilisant des membres du réseau situés en des points différents (résidences universitaires, boutiques de produits exotiques) de façon à n'oublier personne. Et c'est encore elle qui contacte un étudiant africain inconnu des futurs mariés, pour qu'il vienne filmer le mariage avec son caméscope. Mais sa position prééminente se manifeste surtout par la responsabilité de l'achat d'un cadeau collectif que lui délèguent les autres étudiants congolais. Cette responsabilité (collecte des contributions, choix et remise du cadeau au nom de tous) en font le porte parole des étudiants congolais et fait apparaître ceux d'entre eux qui choisissent, par opposition à Solange, la formule du cadeau individuel, comme des individus isolés face au groupe des compatriotes.

Lorsqu'un décès survient dans la famille d'un autre étudiant, elle est la première informée et celle qui répercute l'information dans le réseau étudiant. Elle prépare avec sa mère la veillée de deuil (*Matanga*) qui réunira une vingtaine d'étudiants congolais : collecte des contributions financières et préparation du repas qui sera servi aux invités. En tant qu'aînée, sa mère préside la prière et veille au bon déroulement de la soirée qui se prolonge jusqu'à l'aube par des jeux de cartes et des discussions. Son rôle consiste surtout à rappeler les gens au calme et à désamorcer les conflits et les querelles qui surgissent fréquemment dans toutes les occasions où se trouvent réunis des gens divisés par leurs positions politiques et leurs appartenances ethniques.

C'est encore chez Solange que se réunissent les étudiants congolais pour le réveillon de fin d'année. Bien qu'elle prenne une forme " privée ", cette soirée se présente, en l'absence (déplorée par tous) d'un réveillon congolais " officiel " à la résidence universitaire, comme une manifestation de l'unité du groupe congolais fêtant la nouvelle année " entre compatriotes ". Rassemblant tous les nouveaux, qui sont les plus nombreux, le réveillon chez Solange touche une large majorité des étudiants congolais et fait apparaître les autres soirées organisées à cette occasion par ses rivaux (le petit groupe d'anciens qui contestent son *leadership*) comme des " contre-réveillons ".

Le prestige dont elle jouit auprès des étudiants congolais, et plus largement, africains, tient aussi à la relative renommée qu'elle a connue dans le passé en Afrique, en étant célébrée dans une chanson d'une vedette zairoise. Considérée comme une des meilleures danseuses dans les soirées africaines, elle est également la source de diffusion de toutes les nouveautés musicales et chorégraphiques. C'est par l'intermédiaire des video-clips qu'elle reçoit régulièrement du Congo que le milieu africain niçois est immédiatement informé de la dernière mode musicale à Kinshasa ou Brazzaville. En dépit de sa

réputation de beauté, de sa virtuosité de danseuse (élément important d'attractivité des femmes en milieu congolais), et de son célibat qui en fait une partenaire potentiellement disponible dans un milieu où les femmes constituent un " bien rare ", Solange semble sexuellement intouchable, ce qui la laisse en dehors des nombreux conflits sexuels qui divisent le groupe congolais.

Le *leadership* de Solange repose sur sa capacité de se présenter comme le trait d'union entre les anciens et les nouveaux, opposition qui recoupe en grande partie une opposition ethno-politique entre gens du Nord et gens du Sud. Ancienne elle-même, elle représente pour les plus jeunes un personnage idéal de " grande sœur " qui conjugue un look de " branchée " et un rôle d'aînée conforté par la présence de sa mère qui, dit un étudiant congolais " est devenue, disons comme la mère de tous les étudiants congolais ". Le fait qu'elle soit une femme, loin d'être un handicap, lui confère la capacité de jouer ce rôle de trait d'union, en la dispensant de prendre parti dans les éternelles discussions politiques, typiquement masculines, où s'affrontent, de façon plus ou moins feutrée, les partisans et les adversaires du président de l'époque.

C'est sans doute cette même appartenance au sexe féminin qui permet d'apprécier toute la portée d'un itinéraire comme celui de Solange. La carrière de " leader communautaire " et l'insertion définitive dans la société française qu'elle laisse présager, est une des façons de résoudre, à distance de l'Afrique, mais en maintenant une identité africaine, les problèmes spécifiques que connaissent, dans les sociétés africaines, les femmes diplômées et qui rendent leur réinsertion particulièrement problématique<sup>6</sup>.

#### *Youssouf : accumuler pour rentrer*

Etudiant en linguistique, Youssouf a mené une carrière d'étudiant, qui à la fois du point de vue de ses professeurs, de ses pairs et de son milieu familial peut être considérée comme " exemplaire " : il réussit à soutenir sa thèse dans un délai relativement court (5 ans après son arrivée en France), en évitant le recours au travail salarié (toujours considéré en milieu étudiant comme une menace de " dévier des études "), et à soustraire néanmoins des maigres revenus qu'il tire de sa bourse et de petits jobs à l'intérieur de l'Université (moniteur de travaux pratiques, enquêteur), des sommes d'argent qu'il fait parvenir régulièrement à sa famille dont, à titre d'aîné des garçons, il se considère comme " le responsable principal ".

Après sa soutenance, Youssouf réussit à obtenir une carte de résident par l'intermédiaire d'un ami français, et durant trois années, il va partager son

---

<sup>6</sup> Alors que le diplômé et particulièrement le diplômé revenant d'Europe représente dans les sociétés africaines un " pôle d'attraction vers lequel convergent quantité de desiderata matrimoniaux, ce que les filles gagnent en certificat scolaire, elles le perdent en certificat matrimonial " (Bimbou, 1990, p. 94).

temps entre un travail de nuit comme veilleur à la résidence universitaire et un travail de portier d'hôtel le jour, auquel s'ajoutent les cours pour étrangers qu'il dispense dans une école privée de langues, ces emplois cumulés lui rapportant environ 15000 frs/mois.

Au cours de la première année suivant sa thèse, Youssouf puise dans ces ressources pour payer le pèlerinage de sa mère à la Mecque et pour commencer la construction d'une maison dans sa ville natale destinée à sa mère, à ses deux sœurs et à leurs quatre enfants. L'année suivante, il commence la construction d'une autre maison à Ouagadougou qu'il destine à son usage personnel après son retour. Il sait déjà en effet, de façon sûre, qu'il obtiendra un poste d'enseignant à l'Université de cette ville. Cette perspective d'emploi à l'Université est un motif supplémentaire de différer encore le retour quelque temps. La rentabilisation d'un séjour d'études en France ne peut être assurée par la seule possession d'un diplôme, aussi prestigieux soit-il. Elle implique d'avoir accumulé suffisamment pour pouvoir soutenir, une fois rentré au pays, le mode de vie correspondant à celui qu'on attend d'un cadre supérieur. Les projets de retour des étudiants africains comportent toujours deux volets : celui du placement professionnel de façade, si possible dans la sphère prestigieuse de l'Université, et celui, plus occulte, du placement économique rentable, souvent géré comme un investissement familial.

Youssouf va utiliser les derniers mois qu'il passe en France, à mettre au point ce deuxième aspect de la réinsertion :

*"C'est un collègue burkinabé d'ici qui m'a convaincu. Comme je le considère comme un petit frère, il a beaucoup de respect pour moi (...). Il a déjà envoyé deux véhicules la-bas pour en faire des taxis. Il m'a dit que ça marche très bien. C'est son frère qui s'en occupe. Lors d'une vente aux enchères, j'ai acheté 4 véhicules, je circule avec un, le copain circule avec un autre, les deux autres sont garés à la Cité. On les a fait repeindre en vert aux couleurs des taxis de Ouaga par un garagiste que connaissait un copain centrafricain. Je vais créer une petite société, embaucher des chauffeurs. Je ferai ça comme une activité secondaire, à côté de la fac".*

Une fois réalisé cet investissement, il ne reste plus à Youssouf qu'à épargner ce qui est nécessaire pour rentrer dignement au pays. Comme le souligne plaisamment Bimbou (1990, p. 201), pour les étudiants africains en France " la réintégration est inévitablement assortie d'un jugement social basé sur le nombre de choses ramenées d'Europe, trophées de chasse d'un exil intello-manuel outre-mer sans lesquels le séjour en France ne trouve aucune justification plausible. Le retour au pays est un impitoyable examen de passage dont le succès est fonction du matériel ramené en guise de pièces à conviction "

Youssouf peut commencer lors de la troisième année à acheter ces " pièces à convictions " en vue du retour prochain :

*"J'ai commencé à acheter : la télévision, c'est pour le standing, moi personnellement je m'en passerais, mais si quelqu'un vient chez moi, il va dire, il a fait la France, il a même pas de télé, il faut aussi l'appareil de musique, une chaîne, un magnétophone, j'ai acheté l'ordinateur, ça c'est un instrument de travail, des cadeaux : quelques objets électro-ménagers, les robots pour hacher, plutôt que de piler, ça va plus vite. J'ai acheté des pagnes pour les autres à Toto Soldes, des montres, des chemises".*

Youssouf est reparti au Burkina peu avant la fin de notre enquête. Nous l'avons revu ensuite, lors d'un court séjour qu'il effectuait à Nice. Profitant des vacances universitaires, il était venu arranger l'expédition par bateau de ses véhicules vers Lomé, et avait repris pendant l'été son travail d'enseignant de français pour étrangers, afin de terminer le financement de sa parcelle.

### *François : la gestion familiale du décalage*

François a résidé six ans à Nice, dont cinq années passées à effectuer une thèse de sociologie. Deux ans après son arrivée, il quitte la résidence universitaire pour un logement en ville et se fait rejoindre par son épouse et une nièce de celle-ci. La dernière année de son séjour, il y accueille également un neveu venu poursuivre à l'Université de Nice des études de Physique. Un an après la soutenance de sa thèse, François qui a entre temps eu un fils, retourne au Congo prendre un poste d'enseignant à l'Université en laissant à Nice sa femme et son fils qui continuent à occuper le même appartement qu'ils partagent avec le neveu de François, la nièce de son épouse et une autre étudiante congolaise. Cet arrangement permet à l'épouse de François de faire garder à domicile son enfant pendant qu'elle travaille comme secrétaire dans une entreprise niçoise. Depuis son départ, il y a maintenant trois ans, François vient à Nice deux ou trois fois par an y visiter sa famille. Sa dernière visite a été faite à l'occasion de la naissance récente de sa fille.

Depuis qu'il enseigne à l'Université de Brazzaville, François a dirigé plusieurs de ses étudiants souhaitant poursuivre en France une thèse de sociologie vers l'Université de Nice. Lorsqu'ils arrivent, ceux-ci prennent immédiatement contact avec son épouse à laquelle ils destinent leur première visite. Celle-ci veille sur leur installation et leur rend les services qu'on attend d'un compatriote anciennement implanté. Elle a ainsi accueilli chez elle un de ces étudiants avant qu'il n'obtienne une chambre à la résidence universitaire et avancé à un autre de quoi payer sa chambre en attendant la première remise de

la bourse. Ces anciens étudiants de François restent en contact étroit avec elle tout au long de leur séjour et entretiennent également avec François lui-même des relations suivies par correspondance ou contact téléphonique. François maintient ainsi à distance sa place dans le réseau congolais local par une double procuration : par l'intermédiaire de son épouse, il y conserve une position éminente de " tuteur " auprès des étudiants congolais nouvellement arrivés. Par l'intermédiaire de ces mêmes étudiants, il maintient sa famille " sous le regard " de la communauté congolaise à Nice et protège ainsi sa réputation.

Par de nombreux points, l'itinéraire de François évoque la figure classique de l'immigré " célibataire ". En sociologie de l'immigration, on désigne ainsi une forme de migration qui, en contraste avec l'immigration dite " familiale ", implique des travailleurs immigrés qui vivent en France en laissant leur famille dans leur pays d'origine : comme eux, François vit en " célibataire " à distance des siens qu'il ne visite qu'à l'occasion de retours périodiques et des événements comme la naissance d'un nouvel enfant. La dissociation entre le pays où l'on travaille et celui où vivent l'épouse et les enfants se trouve ici toutefois inversée. C'est le pays d'immigration qui constitue le lieu de résidence familial, et le pays d'origine celui de l'implantation professionnelle du chef de famille.

Dans les deux cas, la dissociation familiale trouve sa justification dans la même préoccupation de gérer au mieux les intérêts à long terme de la famille en fonction du décalage économique et culturel entre pays d'émigration et pays d'immigration. L'inversion tient à la conception symétrique que les uns et les autres se font de ces intérêts, en particulier de ceux que l'on place sur l'avenir des enfants à travers leur éducation.

Tenus à distance du pays d'immigration pour les maintenir dans un système d'éducation " traditionnel " dans le premier cas (celui de l'immigré " célibataire "), les enfants sont au contraire dans le deuxième cas (celui décrit ici d'un migrant diplômé) maintenus dans le pays d'immigration pour leur assurer une éducation française et une culture européenne. Le maintien de l'épouse en France en même temps qu'il permet de mener à bien cette stratégie éducative, en minimise les coûts que les disparités des niveaux de vie entre la France et l'Afrique rendraient exorbitants sans l'apport de son salaire français. Dans ce type d'itinéraire, la carrière de migrant de l'étudiant africain ne se clôt pas par son départ de France et son insertion professionnelle dans son pays, mais se prolonge sous la forme d'un va et vient entre les deux espaces, qui laisse ouverte une possibilité de ré-émigration exploitable en fonction de l'évolution d'une crise économique et politique, toujours susceptible de rendre précaire l'insertion professionnelle, pourtant réussie, au pays d'origine.

## Références bibliographiques

F. Barth : *Process and form in social life*, vol. I., Routledge and Kegan Paul, London, 1981.

G. Bimbou : *Le retour au pays. Cas des étudiants congolais, épouses et enfants, ayant vécu en France*, Thèse de 3<sup>o</sup> cycle, Université de Nice, 1990.

H. Eidheim : When Ethnic Identity is a Social Stigma, in : F. Barth : *Ethnic Groups and Boundaries*, Universitets Forlaget, George Allen and Unwin, 1970, pp. 39-57.

H.J. Gans : Symbolic ethnicity : the future of ethnic groups and cultures in America, *Ethnic and Racial Studies*, 2 (1), 1979.

E. Goffman : *Stigmaté*, Paris, Minuit, 1975.

A. Marie : Avatars de la dette communautaire. Crise des solidarités, sorcellerie et procès d'individualisation, in : (A. Marie ed.) : *L'Afrique des individus*, Karthala, 1997.

Ph. Poutignat et J. Streiff-Fénart : Catégorisation raciale et gestion de la co-présence dans les situations " mixtes ", *Les Cahiers du Soliis*, n°1-juin 1995.

Ph. Poutignat et J. Streiff-Fénart : Etre un étudiant africain. Production et mise en saillance de l'identité ethnique dans un contexte universitaire, in : *Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi* (sous la dir. de F. Aubert, M. Tripier et F. Vourc'h), L'Harmattan, 1997, p. 219-232.

Ph. Poutignat et J. Streiff-Fénart : *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995 (2<sup>o</sup> ed : 1999).

A. Queffelec : *Le Français au Congo*, I.N.A.L.F., U.R.L. 9, CNRS, 1990.

A. Strauss, J. Corbin : *Basics of Qualitative Research : Grounded Theory, Procedures and Technics*, Newbury Park, CA, Sage, 1990.